

anciens combattants de la première Grande Guerre, je n'ai aucun doute qu'elles seront à la hauteur de leur tâche. J'ai vu dans la réserve des hommes d'affaires de toutes les classes sociales qui servent la patrie à côté des jeunes pour assurer le maintien des traditions de l'armée et, à ce spectacle, j'ai compris que le pays dispose d'une armée de réserve sur laquelle il peut compter au moment du besoin. Leur rôle, je le sais, est assez terne. Ils ne s'attendent pas à jouer un rôle glorieux. Ils ne désirent au fond que la satisfaction de savoir qu'ils accomplissent leur devoir, que la population du pays apprécie ce qu'ils font et qu'ils apportent une contribution utile à l'effort national. C'est ce que j'ai tâché de leur dire. C'est du reste mon ardente conviction. L'armée de réserve procure à ses membres une double occasion de servir le pays: l'occasion tout d'abord de le servir à leur profession habituelle dans la journée et l'occasion d'acquiescer, en dehors de leurs heures de travail, une formation militaire grâce à laquelle ils pourraient, si notre pays était menacé, protéger nos foyers et nos institutions. Leur empressement à servir constitue un exemple pour tous les citoyens canadiens.

M. DIFENBAKER: Je désire poser au ministre une question qui découle d'une déclaration qu'il vient de faire. Si j'ai bien compris, il a déclaré qu'il y aurait augmentations dans la production de mitrailleuses Sten cette année. Récemment les journaux des Etats-Unis ont beaucoup parlé d'un changement dans la production de matériel de guerre au Canada. L'autre jour encore, un représentant de la presse canadienne à Washington a dit:

D'après ce que l'on peut voir, le Canada peut être forcé à faire des changements importants d'ici deux ou trois mois; les fabriques pourraient s'occuper de nouveaux matériaux, abandonnant la production de certain matériel de guerre, de matériel terrestre surtout, pour réorganiser toute son industrie établie depuis les débuts de la guerre.

Cet article est daté de Washington, le 7 mai, et ajoute:

Au lieu de fabriquer des canons et des obus, on s'occupera peut-être de la fabrication de navires de guerre et de navires marchands. L'effort total sera le même mais dans une autre sphère.

Les honorables préopinants ont parlé de la nécessité de fournir des approvisionnements pour l'armée de réserve, des munitions, des mitrailleuses et le reste. Jusqu'à présent, l'une des principales raisons pour lesquelles ces unités n'ont pu obtenir le matériel nécessaire résidait dans le fait que la Grande-

Bretagne et d'autres parties du monde et nos armées outre-mer devaient être servies d'abord; il devenait impossible de répondre aux besoins de nos troupes au Canada. Le ministre s'est exprimé bien clairement ce soir; il a bien averti la population quand il a discuté le rôle possible de l'armée territoriale; il a dit que cette armée sera peut-être appelée à défendre le pays; du moins, c'est ce que j'ai compris. Si tel est le cas, l'armée territoriale doit être bien équipée. Comme je l'ai fait remarquer, les journaux américains et ceux du Canada, mais ceux-ci moins ostensiblement, ont, au cours des dernières semaines, attiré l'attention du public sur le fait qu'il doit s'opérer de grands changements dans les usines de guerre canadiennes par suite d'une réorganisation de la production. Je demande au ministre s'il est vrai que nous avons en réserve un surplus de fusils, de mitrailleuses, de mortiers et d'autres armes du même calibre qui justifierait maintenant une réduction de leur production. Le ministre a fait mention d'un accroissement de la production de la mitrailleuse Sten mais je tiens à lui demander, sachant bien qu'il a dû consulter qui de droit pour en arriver à une décision d'une aussi grande portée, s'il est entendu qu'au cours des six ou huit prochains mois, soit d'ici à la fin de l'année, il ne se fabriquera plus de fusils antitanks Boys, si la production de la mitrailleuse Bren sera réduite de 60 p. 100 environ et si l'on cessera la production des canons de 3.7 mm. pour le tir antiavion ainsi que de leur affût. Les journaux en ont fait mention à maintes reprises. Si la nouvelle est bien fondée, je prends humblement qu'une telle décision est injustifiée en ce moment tant que l'armée de réserve et les autres unités au Canada ne seront pas complètement équipées, et elles ne le sont pas encore. Si le ministre pouvait faire une déclaration à ce propos, l'idée serait excellente, à condition évidemment qu'elle ne viole en rien les mesures de sécurité qu'il convient de prendre. Il pourrait nous dire quels changements ont été décidés quant à la production de pièces d'artillerie et de quelle manière s'opéreront ces changements au cours des prochains mois.

L'hon. M. RALSTON: Je dois avouer à mon honorable ami qu'il avait bien raison de poser des restrictions, fort justifiées d'ailleurs, à sa question puisque je ne puis lui répondre. Je veux dire que j'en suis empêché pour des motifs de sécurité et je ne crois pas que mon honorable ami insiste pour que je proclame à l'univers quelles armes nous entendons restreindre ni quelles sont celles dont nous allons accroître la production. Je ne saisis pas très bien l'honorable député, mais, si j'ai

[L'hon. M. Ralston.]